Trente-huitième année. — N° 264. Un numéro : *dix centimes.* Mercredi 12 Novembre 1879.

ABONNEMENT.

Saumur :
Un an . . . . . 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :
Un an . . . . . 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :
A SAUMUR,
chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 38 ;
A. EWIG, Rue Fléchier, 4.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.
Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
11 Novembre 1879.

Chronique générale.

Voici le résultat des élections sénatoriales qui ont eu lieu dimanche :

Charente-Inférieure. — Inscrits 503, votants 499.

Maréchal Canrobert, 314 voix, élu ; M. Bellamy, 126 ; M. Mathieu-Bodet, 40 ; divers, 15.

Hautes-Alpes. — Inscrits 246, votants 241.

M. Guiffrey, 140 voix, élu ; M. Boutoux, 94 ; M. Amat, 6 ; bulletins blancs, 2.

— Grand émoi dans le monde financier. M. Léon Say prépare, ou donne la chose pour certaine, une émission de 800 *millions*, rente 3 0/0.

— M. Waddington a soumis au dernier conseil des ministres plusieurs dépêches de différents cabinets étrangers dans lesquelles on paraît singulièrement s'inquiéter, au-delà de nos frontières, du mouvement socialiste qui se produit en France.

— M. Grévy a fait mander à l'Elysée les présidents des deux Chambres, pour s'entretenir avec eux des difficultés qui peuvent, dès la rentrée, provoquer une crise ministérielle.

Le Président de la République a déclaré à MM. Martel et Gambetta que, si le cabinet était renversé, il les ferait immédiatement appeler et leur laisserait la responsabilité de la nouvelle combinaison gouvernementale.

— On nous raconte qu'il y a de grands ennuis à la présidence du Palais-Bourbon au sujet du choix d'un successeur à donner à M. Waddington, qui refuse absolument de garder son portefeuille, et dont la démission sera donnée définitivement à la rentrée.

— Les députés de l'Appel au peuple, qui sont presque tous revenus à Paris, ont tenu une première réunion dans laquelle ils ont résolu de s'abstenir sur la question de l'amnistie plénière, par ce motif que c'est une question à vider entre républicains.

— On assure que M. Gambetta insiste vivement auprès de M. Waddington pour obtenir la nomination de M. Challemel-Lacour à l'ambassade de Rome, en remplacement de M. le marquis de Noailles, qui, ainsi que nous l'avons annoncé, est désigné pour le poste de Vienne.

Il paraît que M. Waddington se fait un peu tirer l'oreille, mais personne ne doute qu'il ne finisse par s'exécuter.

Quant à M. Fournier, qu'il avait été un moment question d'accréditer de nouveau auprès du Quirinal, il aurait exprimé le désir d'être maintenu à l'ambassade de Constantinople.

— Le gouvernement paraît très-résolu à ne pas abandonner un pouce de terrain sur la question de l'amnistie. Il est probable que le débat sera provoqué par la proposition de M. Louis Blanc, mais la *France* affirme que le cabinet saisira cette occasion de s'expliquer tout de suite sur le fond de l'affaire.

Les ministres se sont tous personnellement et solidairement engagés sur ce point. Il est convenu que, dans les entretiens qu'ils pourront avoir, ils ne laisseront aucun doute à leurs interlocuteurs.

— Ni le Sénat, ni la Chambre des députés n'auront à renouveler leur bureau à la reprise de leurs travaux le 27 novembre. La loi constitutionnelle est formelle à cet égard ; ce n'est qu'à l'ouverture de la session de 1880, c'est-à-dire le 12 janvier prochain, que ce renouvellement aura lieu.

En conséquence, jusqu'en 1880, le bureau du Sénat restera composé de MM. Martel, président ; le comte Rampon, Eugène Pelletan, le général de Ladmirault, Calmon, vice-présidents ; Toupet des Vignes, Baze, le général Pélissier, questeurs ; Bernard, Scheurer-Kestner, Mazeau, Casimir Fournier, le baron Lafond de Saint-Mür et Léon Clément, secrétaires.

Le bureau de la Chambre sera maintenu avec MM. Gambetta, président ; Bethmont, Henri Brisson, le comte Durfort de Civrac, Senard, vice-présidents ; de Mahy, Margaine, Gailly, questeurs ; René Brice, Camille Sée, Drumel, Ménard-Dorian, Jean David (Gers), Louis Legrand, le marquis de Valfons et le comte Le Gonidec de Traissan, secrétaires.

— Les membres du gouvernement actuel ne manquent jamais une occasion de manifester leurs sentiments antireligieux. L'absence de M. Le Royer, garde des sceaux, à la messe de rentrée des cours et tribunaux, a produit au palais, sur la magistrature et le barreau, la plus déplorable impression. C'est la première fois que le chef officiel de la magistrature française s'abstient de paraître dans cette solennité religieuse.

— Le ministre des cultes aurait, à ce qu'on assure, l'intention d'interdire dans les églises les quêtes au profit des universités catholiques.

— Plusieurs députés démocrates viennent de découvrir, et ils ont fait part de leur découverte au ministre des cultes, que plusieurs de nos évêques appartenaient à des ordres religieux bannis de France depuis longtemps et que dès lors on pourrait mettre le gouvernement en demeure de les expulser.

— On avait annoncé la publication officielle et complète d'une statistique sur les individus de la Commune condamnés par contumace ou déportés qui n'ont pas encore bénéficié de l'amnistie. Cette publication n'aura pas lieu. Le gouvernement s'est ravisé ; il paraît que la primeur de ces renseignements serait réservée au ministre de la justice, afin de les produire à la tribune lorsqu'il aura à répondre aux propositions formulées par l'extrême gauche. Telle est du moins la résolution qui aurait été prise, au dire de la *Patrie*, dans le dernier conseil des ministres.

— A la suite d'une entrevue qui a eu lieu entre le ministre de la justice et le procureur général de la cour de Paris, le commissaire de police spécialement délégué à la surveillance des institutions de crédit a été chargé d'ouvrir une enquête au sujet des événements financiers qui viennent de se passer à la Bourse par toutes les voies que de droit.

— Il est à peu près certain aujourd'hui que M. le sénateur Valentin s'est suicidé en se tirant un coup de revolver dans la région du cœur.

— La mort de M. Bertrand-Milcent porte à vingt le nombre des députés décédés depuis le 14 octobre 1877, date des élections générales ; sur les vingt représentants décédés, on compte quinze républicains et trois membres de la droite.

— Les journaux publient le procès-verbal d'un duel entre MM. Kœchlin et Liebenberg à Saint-Germain-en-Laye. M. Liebenberg a succombé à la suite d'un coup d'épée.

M. Kœchlin est le beau-frère de M. Andrieux.

La victime est un cousin éloigné de M. Kœchlin. La cause de la querelle est, paraît-il, toute privée et touche à des questions d'argent.

Un jour, M. Kœchlin interdit par lettre à M. de Liebenberg le salon de Mme Kœchlin mère. Celui-ci répondit avec impertinence. Echange de témoins, et duel. Dès les premières passes, M. de Liebenberg est touché au côté gauche. La blessure ne paraît pas grave tout d'abord.

Toutefois, rentré chez lui, M. de Liebenberg est contraint de prendre le lit. Douze jours après, en dépit d'une opération et de soins minutieux, M. de Liebenberg meurt de sa blessure.

Le parquet est saisi, un peu tard, de l'affaire. M. Georges Kœchlin a été rappelé d'Alsace, où il s'était réfugié. L'instruction est ouverte, M. Georges Kœchlin sera poursuivi.

35

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

AVENTURES D'UN GENTILHOMME

LE MANOIR DE ROSVEN

XVII

LE COLONEL LA PATRIE

(Suite.)

Antonio, connaissant mieux que les paysans le noble caractère d'Ermel, disait à Géranium et aux derniers grenadiers parmi lesquels figuraient encore, sains et saufs, les amis Bec-de-Perdrix et l'Enflammé :

— Caporal, nous pouvons être sans inquiétude ; il fera grâce à nos camarades.

— Je l'espère aussi, dit Géranium ; mais comment traitera-t-il notre brigand de colonel, qui a tiré sur vous tout à l'heure ?... Vous savez, sergent, que j'ai toujours eu en abomination cet aristocrate à rebours. Il est brave... il n'a pas peur !... il fait encore son fier là-bas !... mais ce n'est pas un fils de Mars !... non !... Vous savez son histoire, sergent, puisque vous étiez le fantôme de la chambrée.

— Je la sais, oui je la sais... il vient de tirer sur moi ; je le méprise, — et pourtant j'ai encore un certain attachement pour lui ; je ne puis oublier qu'il m'avait pris en amitié, qu'il m'a donné les galons, et qu'enfin, sans le vouloir, il m'a mis à même de faire ce que j'ai fait aujourd'hui.

— Bêtise ! sauf votre respect, sergent... Il était noble, il a trahi son roi et son drapeau... il a fait la cour aux sans-culottes... et vendu sa foi comme un Judas !... Tâchons de sauver nos pauvres camarades, supplions M. Ermel de les épargner, mais tant pis pour le chevalier du Genêt ; j'ai encore moins pitié de lui que de ce sac à vin qui crévera de peur si on ne se dépêche de le pendre ; — car, voyez-vous, Famine est né *sans-culottes*, — poursuivit sérieusement Géranium.

Bec-de-Perdrix ne put s'empêcher de rire du calembourg.

— Et toi aussi, dit-il.

Géranium, haussant les épaules, continua :

— Tout au contraire, le colonel est né gentilhomme, on l'a élevé dans de bons sentiments ; il y a au monde une espèce que je déteste encore plus qu'un lâche, c'est un traître !

— Traître ! murmura Antonio. Prenons garde à ce mot-là. Nous l'appelons traître, lui... Comment nous appelle-t-il, nous ?

— Je me fiche bien du nom qu'il nous donne, reprit le caporal, j'ai agi *librement*, suivant ma conscience ; les *Droits de l'Homme et du Citoyen*, que les patriotes nous ont forcés d'apprendre à la caserne, sont d'accord avec mon sentiment. L'insurrection pour une cause juste est légitime, c'est eux qui le disent... On doit se battre jusqu'à la mort pour la liberté, l'égalité, etc... hein ?... Eh bien ! nous nous sommes battus pour la liberté, pour l'égalité, pour la justice... Voyez-vous, camarades, je pensais à tout ça cette nuit... Je suis ferré sur l'article.... Aussi, que notre ancien lieutenant d'Artois me commande de fusiller le colonel, je fais feu comme sur un chien, sans ce qui s'appelle un *escrupule* de balancement de conscience.

— D'autant plus, dit le prudent l'Enflammé, que les morts ne parlent pas... et qu'il nous connaît. Je pense, à cet égard, comme Sans-Quartier, de la première du second.

— Mais tout de même, à propos du second bataillon, dit Bec-de-Perdrix, nous voici dans une passe bien embêtante. Nous voici Chouans ! bon... Nous revoici soldats du Roi, comme dans l'ancien temps ! bon !... Notre ancien lieutenant d'Artois nous commande ! bon !..... Mettons à cette heure que le second bataillon arrive au pas accéléré au débouché du bois, tirerons-nous dessus des camarades, ou bien abandonnerons-nous M. de La Faugerais et ses Bretons ?... De toute manière alors nous serions des traîtres... Sergent Bayonne, caporal Géranium, pensez à ça. Mon avis, c'est qu'il faut trouver moyen de rallier l'armée du Rhin, et de retourner se battre contre les *késerlikes* et les *z'avale-chucrute*.

— Tu m'as deviné, Bec-de-Perdrix ! s'écria Géranium en serrant la main du grenadier.

— Fusillons le colonel, ça me va ! sauvons les autres prisonniers et nos camarades, j'y compte !... et retournons aux frontières... On se rengage comme volontaires. C'est commode... J'y perdrai mes galons de caporal et voilà tout.

— Mais le moyen ? demandèrent les grenadiers tout d'une voix...

Géranium se frisa la moustache en signe de méditation ; puis d'un coup de main éloquent il rassura son tricorne sur sa tête. L'attention redoubla autour de lui.

— C'est simple comme pain !... s'écria-t-il. Ça t'étonne, l'Enflammé ?... Mais je gage cinq sous contre un liard que tu seras de mon sentiment tout à l'heure.

— Je veux bien. Voyons ! dit l'Enflammé.

— Aimes-tu l'Anglais ?

— Non.

— Eh bien !... Tu ne vois pas la ficelle ?... Regarde donc le capitaine Piment.

Le peloton de grenadiers applaudit d'admiration et de joie, malgré l'imposante cérémonie qui conti-

En outre de la gendarmerie mobile à pied qu'on a fait venir de Versailles, non pour garder le Sénat, comme cela a été dit à tort, mais exclusivement pour le service de sûreté de la Chambre des députés, on vient de prescrire à l'escadron de gendarmerie mobile à cheval de Versailles de se rendre à Paris pour compléter le même service.

LE RETOUR DE L'ILE D'ELBE.

La Débâcle Philippart.

C'est sous ce titre : — *Le retour de l'île d'Elbe*, — que les gens de Bourse traduisent, dans une langue humouristique, la fausse rentrée de M. Simon Philippart aux affaires.

Il n'a pas fallu trois mois, — les cent jours de ce héros belge — pour faire et défaire une grande institution : la *Banque européenne* ; pour échafauder, pour faire écrouler des pyramides de millions.

En trois mois, et au lendemain d'un acquittement qui pouvait ressembler à une réhabilitation, M. Philippart crée la nouvelle Banque au capital de 25, de 50, de 100 millions ! Plus on apportait à M. Philippart, plus il prenait ; véritable Gargantua financier, il ingurgitait, il absorbait tout, argent et titres, espèces et papier.

Le nom de M. Philippart faisait fureur et, ce qui était plus dangereux, il faisait prime.

Cet homme aux allures modestes et à la tête placide du parfait notaire, n'ayant rien de ce qui galvanise les masses, entraînait néanmoins la foule ; c'est qu'il se présentait comme l'ennemi des monopoles, l'adversaire de la haute banque et des grandes Compagnies de chemins de fer, le lutteur tombé mais invaincu des lignes du second réseau.

Sa première chute ne s'était pas accomplie sans grandeur ; cinq ou six petites Compagnies, trois Sociétés de crédit, et même quatre, montraient leurs débris à terre épars autour de lui et lui servaient de piédestal. En assistant à sa remise en selle, et sur une locomotive qui traînait 100 millions, les gens se disaient :

— Vous allez voir M. Philippart à l'œuvre !... — Vous allez le voir homme nouveau corrigé par l'expérience ; — et l'aigle volera de clochers en clochers de Bruxelles à Paris et jusque sur les tours Notre-Dame.

Mais hélas ! trois fois hélas ! la seconde couvée de M. Philippart, en fait d'aiglons, n'a pondu que des canards.

Il a suffi de pénétrer dans les coulisses de la Bourse, de rôder autour de la Banque européenne, autour du Crédit mobilier, — ce rêve qui a hanté et tué M. Philippart — pour comprendre que son saut final et sa culbute n'étaient qu'une question de jours.

Il touchait à tout, mais il compromettait tout, comme il embrassait tout.

On a parlé *de l'idée par jour* de M. de Girardin. M. Philippart avait non pas une, mais dix idées financières par jour, et son imagination l'emportait de Bruxelles à Paris, de Paris à Marseille, où, nouveau Monte-Christo, il entrait à bord de son yacht, et offrait de prêter 150 millions à la ville, sans avoir un sou en caisse.

Il caressait tous les projets, banques, mines, affaires industrielles, chemins de fer, Compagnies d'assurances, journaux financiers ; il achetait tout, notamment du Crédit mobilier, et rachetait de tout, notamment ses propres banques européennes au plus haut cours. Il fabriquait du papier, et comme si son papier ne lui suffisait pas, il achetait celui des autres.

Près de vingt maisons de coulisses sautent avec M. Philippart ou sont compromises dans sa chute, et dans les pertes de Bourse qui se chiffrent, suivant la plus basse estimation, par plus de dix millions.

La coulisse tout entière s'est réunie et a formé un capital de garantie, destiné à sauver du naufrage ceux de ses membres qui ont agi loyalement, honnêtement ; elle somme, en outre, la Banque européenne, le conseil formé par M. Philippart, d'avoir à reconnaître les opérations de son chef de file.

Nous sommes convaincus que la Banque européenne respectera des engagements d'autant plus sacrés, qu'ils reposent sur la parole donnée, et qu'ils s'appellent des *engagements d'honneur !*

Chronique Locale et de l'Ouest.

DOUBLE ASSASSINAT A HUILLÉ.

On nous apporte la nouvelle d'un crime horrible, que l'on a découvert, dimanche, à Huillé (canton de Durtal, arrondissement de Baugé). Mme Quartier et sa domestique ont été toutes deux assassinées dans la maison qu'elles habitaient, sur la place même de l'église. Samedi soir encore, les passants avaient pu apercevoir de la lumière dans la maison. Dimanche matin, on ne vit pas, comme d'habitude, la maîtresse et la domestique aller à l'église. On s'en émut, et, après avoir vainement frappé, on se décida à pénétrer dans la maison. Les deux femmes étaient étendues sans vie, dans une mare de sang, le crâne fracassé, les uns disent à coups de hache, les autres à coups de marteau.

Mme Quartier, âgée de 73 ans, était la sœur de M. Lasne, curé défunt de Saint-Joseph d'Angers. Son fils, qui habite Angers, a été aussitôt prévenu de l'horrible malheur qui l'atteint. La pauvre domestique, assassinée en même temps que sa maîtresse, se nomma Marie Lere. Sa sœur, domestique de la famille Ph. Bellanger, a été également avertie.

Espérons que la justice parviendra à trouver l'auteur ou les auteurs de ces assassinats, qui, presque à la même date, aux Rosiers et à Huillé, épouvantent la population. (*Union de l'Ouest.*)

Dans le département de la Mayenne, 56 communes sur 73 ont nommé leurs délégués pour la commission administrative des Bureaux de bienfaisance.

Dans 32 communes, les curés ont été nommés au premier tour.

Le ministre de l'intérieur a reçu la lettre suivante, datée de Saint-Vincent-d'Esterlanges, le 6 novembre 1879 :

« Monsieur le ministre,

» Je viens de recevoir le décret de révocation qui me concerne.

» Quoique tardif, il m'honore. Je vous en remercie.

» Elu depuis vingt-cinq ans par une commune *républicaine*, je ne regrette dans ma disgrâce que mes administrés.

» Ils apprécieront une mesure qui fait de l'écharpe municipale un collier de force, et du maire un paria.

» Frappé une première fois au 4 Septembre, ce soleil levant de l'ère de prospérité dont nous jouissons, je tombe de nouveau sous vos coups pour avoir usé d'un droit.

» C'est donc en toute vérité que je conclus qu'il n'appartient qu'à ceux qui se disent libéraux de souffleter ainsi le suffrage universel au pied du gibet de la liberté.

» Agréez, Monsieur le ministre, l'assurance de tous mes sentiments royalistes.

» Gabriel DE FONTAINE,

» *Maire révoqué de la commune de Saint-Vincent-d'Esterlanges (Vendée).* »

ANGERS.

M. le docteur Farge, de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie d'Angers, ayant été dénoncé au ministère comme clérical, a été révoqué, grâce, dit-on, à l'active intervention d'un député de Maine-et-Loire.

Il est étonnant comme tous ces républicains sont tourmentés de la manie de la mouchardise et de la délation.

Dans ce triste temps, les services rendus ne comptent plus pour rien : si vous n'êtes ni franc-maçon ni libre-penseur, vous êtes jugé indigne d'occuper n'importe quelle fonction sous la République.

Trélazé. — Samedi, dans la soirée, une mine pratiquée dans un bloc de pierre, à la carrière de la Paperie, a éclaté avec une telle force, que les débris projetés, dépassant la portée prévue, sont allés frapper les ouvriers qui se croyaient à l'abri. L'un deux, nommé Rocher, a été tué ; six autres, blessés, savoir : MM. Yves Le Cornec, René Dutpé, Alexandre Cottenceau, Yves Nédelec, Joseph Dréono et Louis Temple. Tous les six ont été transportés à l'hôpital. Un septième légèrement contusionné a pu se rendre à son domicile. (*Union de l'Ouest.*)

TOURS.

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« Les bruits et les nouvelles les plus contradictoires circulent sur les dessains de l'autorité municipale, à l'endroit de la prochaine procession de Saint-Martin.

» On croit et l'on dit généralement que cette procession sera, cette année, interdite. On parle même d'un conflit grave entre l'administration municipale et Mgr l'Archevêque de Tours, qui, si l'on en croyait la rumeur publique, aurait exprimé à M. Belle et à M. le Préfet sa ferme intention de ne tenir aucun compte du caprice arbitraire de messieurs de l'Hôtel-de-Ville.

» Nous avons voulu savoir au juste ce qui s'est passé entre M. Belle et Mgr l'Archevêque. Voici les renseignements que nous avons obtenus. Nous en garantissons l'authenticité :

» M. Belle et M. le Préfet ont prié Mgr l'Archevêque de renoncer spontanement à la procession du 16 novembre, s'appuyant sur cette considération que M. Belle avait été battu aux dernières élections municipales. Mgr l'Archevêque serait imprudent, pensent ces messieurs, de ne pas ajouter une très-grande importance au succès inattendu du petit père Rocher et de M. Honoré Thibou. Ces messieurs ne savent pas au juste ce qu'ils ont à craindre de la procession, mais ils voudraient bien voir Mgr l'Archevêque prendre l'initiative d'un acte dont ils ont honte.

» Mgr l'Archevêque a répondu qu'il ne pouvait prendre l'initiative et la responsabilité de priver ses diocésains d'une cérémonie religieuse et traditionnelle dans ce pays, cérémonie qui, d'ailleurs, attire à Tours une foule considérable de fidèles et de curieux qui ont toujours été une source de bénéfices pour le commerce de notre ville. Son honneur de prélat ne peut s'accommoder d'une mesure dont on ne saurait trouver l'ombre d'une explication, ni dans la légalité, ni dans la disposition présente des esprits, qui sont certainement favorables à la procession qu'on veut supprimer.

» L'autorité municipale est donc mise en demeure de se prononcer. Aussi a-t-elle résigné, vendredi et samedi, ses fonctions avec un ensemble touchant. Nous n'avons plus ni maire ni adjoints.

» Toutefois, nous pouvons affirmer que M. le Préfet trouvera certainement quelque membre du Conseil municipal pour signer l'arrêté d'interdiction de la procession du 16 novembre. M. Royer, par exemple, serait très-fier et très-heureux de cette mission-là.

» La procession sera certainement interdite. Quant au bruit de la résistance de Mgr l'Archevêque, il est invraisemblable. Qui connaît Mgr l'Archevêque connaît son profond respect de l'autorité, quelle qu'elle soit. Il donnera l'exemple de la résignation à l'épreuve que subissent en ce moment les catholiques et se soumettra à l'arrêté municipal. Sa Grandeur est convaincue que les populations compareront et jugeront la conduite de la municipalité et la sienne. C'est sa consolation. »

— Dimanche soir, vers dix heures, une dispute s'est élevée, rue Colbert, à Tours entre des militaires et des ouvriers. Dans cette querelle, le nommé Henri Douillard, ouvrier serrurier, a reçu un coup de sabre sur la tête. De plus, il a eu un œil poché, par suite d'un coup de poing.

Des personnes qui sont intervenues dans cette scène pour séparer les combattants déclarent que le sieur Douillard était en état d'ivresse. Hier matin, cet homme s'est rendu à l'Hospice général. Cependant, nous dit-on, ses blessures n'ont rien de grave.

LE MANS.

Avant-hier, dans l'après-midi, des enfants regardaient des pêcheurs à la ligne, au coin du pont Saint-Jean, au Mans, et se penchaient plus ou moins par les interstices de la grille croisillonnée qui est censée protéger le public. L'un d'eux, le jeune Auguste Blondel, âgé de 7 ans, et dont les parents habitent rue du Chêne-Vert, reçut une poussée d'un de ses camarades, et, passant au travers de l'illusoire clôture, tomba dans la Sarthe dont le courant l'entraîna sous le pont Napoléon.

Les témoins de l'accident se mirent à crier et à courir à qui mieux mieux ; mais nul ne se sentit assez sûr de lui pour se jeter à l'eau et tâcher de sauver le malheureux enfant. Le plus décidé des spectateurs avait descendu la rampe de l'abreuvoir et engageait du geste et de la voix le pauvre petit, que le courant roulait, à se diriger vers lui.

Ce secours platonique était absolument insuffisant et le jeune Blondel aurait infailliblement péri, sans l'heureux hasard qui amena sur le pont Napoléon un artilleur qui promenait les chevaux de son officier.

---

nuait encore.

— Capitaine Piment, s'écria Géranium, un mot, s'il vous plaît.

Le brave corsaire s'avança.

— Nous voici six braves, sans compter nos blessés, qui ne savons plus que devenir... Si nous retournons aux Bleus, c'est encore pire, car on nous fusille net comme torchet... N'y aurait-il pas mèche d'aller un peu faire la course avec vous contre l'Anglais ?... on verrait ensuite...

Mathieu Piment tendit la main au caporal, le marché fut conclu sur le champ.

— C'est bien ! Dès que M. Ermel nous aura congédiés, vous êtes à moi, vous remplacerez mes pauvres vieux qui sont là... dit tristement le corsaire en montrant le tombereau des cadavres.

Antonio se réserva de prendre une décision ultérieure.

Géranium en revint bientôt au chapitre du colonel, dont le sort l'occupait infiniment ; il apprit alors comment l'officier supérieur avait jeté ses vues sur Francésa.

— J'étais chargé de l'enlever, dit Antonio.

— Triple gueux... Et nous ne le fusillerions pas !... reprit le caporal.

— Je supplierai M. de La Faugerais de lui faire grâce ; vous savez pourquoi ?

— Et moi, s'écria le caporal, j'accuserai publiquement le colonel. Il ne faut pas qu'il vive. Ne serait-ce que pour notre sûreté, pas vrai, l'Enflammé ? Les montagnes ne se rencontrent pas ; mais un jour, nous serions capables d'être reconnus par le colonel, qui saura bien se retourner, j'en réponds, s'il en revient cette fois !

L'Enflammé, Bec-de-Perdrix et les autres grenadiers se rangèrent complétement de cet avis ; le colonel fut condamné ainsi à l'unanimité par ses anciens subalternes comme il l'était par les paysans. Les corsaires étaient du reste tout disposés à dire : *Amen*.

Antonio seul s'intéressait encore à lui ; l'ancien contrebandier s'était humanisé en faisant la guerre. Dans la compagnie d'Amblemont, au contact des gentilshommes, il avait acquis des sentiments chevaleresques qu'un Biscaïen était fait pour comprendre, et qui s'allièrent singulièrement en lui avec sa profonde astuce.

Cependant Morvan-Béquille, ayant accosté Ermel, prit des renseignements sur l'état actuel de Rosven, et sans attendre la fin de la cérémonie funèbre, il repartit au galop pour le village de Saint-Gaël.

Mélite, toujours angélique et dévouée, était à côté de la charrette, et prodiguait aux blessés les soins les plus affectueux ; elle était secondée par Toinette Bastin et les autres filles Gavésio, et par les veuves de Salaün, de Malo et du brave Yvon. De cette race fidèle, il ne survivait que le bonhomme de la ferme, cruellement blessé, son gendre Bastin, des femmes, des enfants et Alain qui, n'ayant pas quitté Ermel durant la dernière échauffourée, n'était que légèrement atteint.

Alain et Jeanne du Gavre sa fiancée gardaient maintenant les enfants du manoir ; ils se tenaient à côté de la charrette, et Jean VII pleurait sur ses parents, qui s'efforçaient de le consoler.

— Non ! non ! disait Louise, nous ne voulons plus mourir ; ne pleurez pas, ne pleurez pas à cause de nous.

Mais Hilaire n'avait point la force de répéter ces paroles, car le bonhomme n'était plus, car son père Armand restait anéanti.

Le vicomte de Kerbozec lui-même s'était voilé la figure, il n'allait plus mourir en chrétien, ni combattre en soldat... On le traînait au convoi de son père et de ses dignes serviteurs. — L'espérance du martyre le soutenait naguère ; à présent l'échafaud s'éloignait, des douleurs plus poignantes perçaient son âme.

Le prêtre était revenu auprès des blessés ; Ermel, son épée nue à la main, se présenta fièrement devant les Chouans et les prisonniers : Francésa était près de lui ; Francésa ne le quittait plus depuis qu'il était descendu du fatal tombereau.

(*A suivre.*) G. DE LA LANDELLE.

Voyant ce qui se passait, ce militaire remit son cheval de main au premier venu et, piquant l'autre des deux, il descendit la rampe de l'abreuvoir au galop, poussa vigoureusement sa monture au milieu de la rivière et parvint à saisir l'enfant dont les bras s'agitaient désespérément au-dessus de l'eau où il allait disparaître.

Le canonnier remonta aussitôt avec son précieux fardeau qu'il déposa chez M. Michel Etiemvré, aubergiste, quai l'Amiral-Lalande. M. Etiemvré et sa famille prodiguèrent au petit noyé les soins les plus intelligents, et l'arrivée de M. le docteur Rocher, mandé en toute hâte, vint compléter leur œuvre.

Au bout d'une heure, l'enfant était reconduit chez ses parents, qui devront au sauveur de leur enfant une éternelle reconnaissance.

Ce sauveur, dont nous sommes heureux de pouvoir publier le nom, en lui adressant nos félicitations les plus vives, est le canonnier Rousseau, ordonnance du capitaine Reiset.

Nous espérons que sa conduite, en cette circonstance, sera appréciée par ses chefs et récompensée comme elle le mérite.

(*Union de la Sarthe.*)

On lit dans la *Sarthe* :

« Une lettre de Sablé nous informe que la dépréciation des prix sur les bestiaux a eu les proportions d'une véritable débâcle. Nos cultivateurs sont donc destinés à n'éviter cet hiver aucune des mauvaises chances que peut occasionner à l'agriculture une année désastreuse. »

On lit dans l'*Indépendant*, de Tours :

« La foire de la Saint-Maixent, du 28 octobre, qui est une des plus importantes foires de l'année, a donné les résultats les plus déplorables.

» Les bestiaux n'ont trouvé que peu d'acquéreurs ; encore le petit nombre qui s'est vendu a-t-il éprouvé une grande baisse. Quelques vaches ont été achetées, mais avec des prix réduits.

» Quant aux porcs, il ne s'en est pas vendu.

» Le bon blé était recherché à 25 fr. l'hectolitre. »

Pendant que l'on peut ainsi constater une baisse très-notable sur le prix du bétail vivant, les bouchers continuent à tenir la viande aux cours les plus élevés. Dans beaucoup de villes, l'opinion s'est émue de cette énorme disproportion entre le prix d'achat et le prix de vente.

A Châteauroux et au Blanc, on demande que la municipalité rétablisse la taxe.

A Alençon, les bouchers, mis en demeure, ont réduit à 70 c. le prix du bœuf, à 80 c. le veau et le mouton.

A Orléans, le bœuf et le mouton ont diminué de 20 centimes par demi-kilogramme.

A Angers, pays de production, l'on s'étonne que la boucherie ait déjà tant tardé à faire part aux consommateurs des bénéfices qu'elle réalise sur les marchés.

Par arrêté de M. le maire de La Roche-sur-Yon, le prix de la viande a été ainsi fixé, pour la 1re quinzaine de novembre :

Bœuf et vache : 1re qualité, 1 fr. 35 ; 2e qualité, 1 fr. 25. — Veau : 1 fr. 60. — Mouton : 1 fr. 70.

De tous côtés, dit le *Journal de Montbrison*, on annonce que les bouchers, reconnaissant que leurs prix de vente ne sont plus en rapport avec les prix des bestiaux en forme, ont consenti à abaisser sensiblement le prix de la viande de détail.

Les bouchers de Villefranche (Rhône), assure le journal de cette localité, donnent de la fort bonne viande à 1 fr. le kilog.

PRONOSTICS SUR L'AUTOMNE ET LE COMMENCEMENT DE L'HIVER.

Nos prévisions sur le temps probable, *en général*, pendant les trois mois qui suivent les équinoxes et les solstices, s'étant réalisées depuis plusieurs années, nous avons l'honneur de vous envoyer celles qui se rapportent au trimestre où nous entrons.

Il y a à déduire de bonnes données sur les phénomènes atmosphériques qui peuvent se dérouler durant un tel espace de temps, en étudiant des périodes astronomiques spéciales, mais surtout en les étudiant de notre plateau, qui est un point exceptionnel en tant que situation hypsométrique et géographique :

1° Au 18-19 novembre, de grandes condensations de chutes d'eau peuvent se concentrer souvent et causer des crues partielles dans les bassins du Rhône, du Rhin et leur longitude, et que l'automne alors peut rester normal dans nos versants de l'Atlantique, surtout au nord et au nord-ouest de ces versants ;

2° Après ces pluies, il pourra en survenir de très-fortes et générales, à partir de *vers ou après* le 10 décembre jusqu'à la fin de ce mois ; que des chutes de neige seront fréquentes à cette époque, et la rentrée de l'hiver conséquemment devancée ; que pendant cette dernière période et une partie du mois de janvier, d'autres débordements pourront se produire, et que les directions de nos lignes de pluie circonscrivent ces nouvelles crues *plus particulièrement* dans le bassin de l'Atlantique.

En un mot, tout nous fait prévoir un automne pluvieux et un hiver *précoce*, en même temps que *rigoureux* et *humide*.

Il sera sage de se précautionner en conséquence.

Dans nos bulletins mensuels, nous *préciserons* les jours de mauvais temps ou d'accalmie, et *déterminons* les bassins *fluviaux* qui peuvent être le plus ou moins atteints par les perturbations atmosphériques : ce n'est qu'avec des renseignements ainsi circonstanciés que deviennent *pratiques* les avertissements sur le temps probable.

Plateau de Sauzils-Bouychet (Corbières occidentales), le 5 octobre 1879.

STUBLEIN (des Corbières).

Faits divers.

On écrit de Brest, 6 novembre :

Notre ville est sous le coup d'une pénible émotion.

M. D.-O Sossa, banquier, directeur du Comptoir de Bretagne, s'est suicidé hier dans sa maison de campagne, située à Keruscum, dans la banlieue.

Il s'était étendu sur un lit de fer et s'est fait sauter la cervelle avec un revolver qu'il avait acheté le jour même.

M. Sossa avait fait partir toute sa famille pour Bordeaux.

On attribue son suicide aux pertes énormes que les dernières baisses de la Bourse lui avaient fait subir.

Des évaluations, exagérées sans doute, évaluent son passif à plusieurs millions. Quoi qu'il en soit, il est certain que le petit commerce et les petits rentiers de notre ville seront profondément atteints par ce désastre financier.

***

Ces jours derniers, M. le préfet du Tarn se trouvait au théâtre d'Albi en compagnie de son secrétaire général et d'un conseiller de préfecture. Il ne trouva rien de mieux, pendant la représentation, que d'allumer un « cigare exquis ». Son exemple fut immédiatement suivi par ses deux acolytes. Les spectateurs protestèrent contre ce manque de convenance, et les huées se firent entendre.

Le préfet comprit la leçon, éteignit son cigare et se dissimula au fond de sa loge jusqu'à la fin de la représentation.

***

L'assassin Prunier a été exécuté samedi matin à Beauvais.

On se souvient que cette brute à face humaine, et qu'on ne saurait assimiler même aux bêtes sauvages, avait été condamnée par la cour d'assises de l'Oise pour assassinat et viol.

Prunier a été porté jusqu'au lieu de l'exécution, et c'est à une masse presque inerte que l'exécuteur a fait subir la peine capitale.

L'exécution, qui s'est faite au petit jour, n'a eue que peu de témoins.

***

Trois couleurs sont en usage sur les voies ferrées : feux rouges, verts ou blancs pour la nuit ; drapeaux rouges, verts et blancs pour le jour.

Le rouge signifie : « Il peut y avoir danger, arrêtez-vous ! »

Le vert : « Il peut y avoir danger, ralentissez ! »

Le blanc : « La voie est libre ; vous pouvez filer en toute sécurité. »

N'en est-il pas un peu de même en politique ?

Deux nouvelles valses de l'élégant maëstro Jules Klein font, en ce moment, fureur à Paris : *Neige et Volcan*, brillante, mélodieuse, écrite en notes de feu ! *Péché Rêvé*, originale et entraînante comme « Fraises au Champagne, » la plus jolie valse connue.

Il n'est certes pas un salon où les poëmes dansants de Jules Klein n'aient acquis droit de cité, depuis les valses adorables : *Patte de Velours*, *Lèvres de Feu*, *Cuir de Russie*, *Pazza d'Amore*, *Mlle Printemps*, *Larmes de Crocodile*, *Cerises Pompadour*, *Petits Soupers*, *Pommes des Voisines*, jusqu'à la mazurka « Radis Roses, » et *France Adorée*, marche nationale. Qui ne connaît *Cœur d'Artichaut*, *Peau de Satin*, *Truite aux Perles*, *Tête de Linotte?* ces polkas étourdissantes où domine une qualité toute française : l'esprit.

A tant de beautés viennent s'ajouter encore *Neige et Volcan* et *Péché Rêvé*, deux perles incomparables qui font rêver et sourire !

Prix de chaque œuvre : piano seul, 2 fr. 50 c. ; à 4 m., 3 fr. ; valses chantées (*Fraises au Champagne*, *Pazza d'Amore*, *etc.*), 2 fr. 50 c. ; *J. Klein-Quadrille* (très-dansant), 2 fr. ; *Rayons Perdus*, *Soupir et Baiser*, *Barcarolle*, mélodies, 1 fr. 70 c. — Envoi *franco* contre timbres-poste adressés à COLOMBIER, éditeur, rue Vivienne, 6, à PARIS.

UNE HEUREUSE DÉCOUVERTE.

Un pharmacien de Vaucouleurs, M. MARÉCHAL, vient de découvrir un merveilleux remède, le *Spasalgique*, qui enlève instantanément les névralgies et les migraines, les maux de dents et les maux de tête.

La *Spasalgique-Maréchal*, qui coûte 2 fr., se trouve dans les bonnes pharmacies. — Le dépôt à Saumur est chez M. NORMANDINE.

ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 11 octobre au 7 novembre.

N° D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOEUFS. 1re qual.	BOEUFS. 2e qual.	BOEUFS. maigres et médiocres.	VACHES. 1re qual.	VACHES. 2e qual.	VACHES. maigres et médiocres.	VEAUX. 1re qual.	VEAUX. 2e qual.	VEAUX. maigres et médiocres.	MOUTONS 1re qual.	MOUTONS 2e qual.	MOUTONS maigres et médiocres.
	BOUCHERS MM.												
1	Biémon.	»	2	»	2	4	»	3	11	»	7	26	»
2	Tessier.	8	5	»	»	»	»	9	30	»	36	27	»
3	Goblet.	»	»	»	»	3	»	»	6	»	2	9	»
4	Béchereau.	»	»	»	»	6	»	3	19	»	7	30	»
5	Boutin.	5	12	»	2	1	»	12	51	»	43	62	»
6	Laigle.	»	»	»	1	4	»	2	12	»	4	16	»
7	Prouteau.	»	»	»	4	3	»	9	14	»	14	17	»
8	Chalot.	2	9	»	7	5	»	13	39	»	34	60	»
9	Pallu.	»	3	»	»	10	»	1	93	»	15	27	»
10	Groleau.	»	»	»	»	6	»	1	13	»	1	19	»
	CHARCUTIERS. MM.										PORCS. 1re	PORCS. 2e	
1	Dutour.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	20	2	»
2	Raineau.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6	4	»
3	Baudoin-R.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	17	10	»
4	Brunet.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	8	»
5	Vilgrain.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	12	»
6	Sanson.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7	6	»
7	Sève.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	11	3	»
8	Moreau.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	14	9	»
9	Cornilleau.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	7	»
10	Rousse.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	6	»
11	Cupit.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6	8	»
12	Goblet.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7	»

Marché de Saumur du 8 novembre.

Blé de semence. .	—	—	Huile de noix.	50	125 —
Blé nouv. (l'h.).	—	—	Huile chene.	50	— —
Froment (l'h.)	77	25 —	Graine trèfle	50	— —
Halle, moye.	74	24 04	— luzerne	50	— —
Seigle	75	16 —	Foin (dr. c.)	780	68 —
Orge.	65	14 15	Luzerne —	780	60 —
Avoine h.bar.	50	10 —	Paille —	780	60 —
Fèves	75	15 75	Amandes . .	50	— —
Pois blancs. .	80	40 —	Cire jaune. .	50	190 —
— rouges. .	80	30 —	Chanvres 1re		
Graine de lin.	70	— —	qualité(52k.500)		45 —
Chenevis . .	50	18 —	2e —	—	40 —
Farine, culas.	157	73 —	3e —	—	35 —

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1877.	1re qualité	» à	130
Id. 1877,	2e id.	» à	110
Ordin., envir. de Saumur 1877,	1re id.	» à	105
Id. 1877,	2e id.	» à	100
Saint-Léger et environs 1877,	1re id.	» à	105
Id. 1877,	2e id.	» à	100
Le Puy-N.-D. et environs 1877,	1re id.	» à	95
Id. 1877,	2e id.	» à	»
La Vienne, 1877.		» à	80

ROUGES (2 hect. 20).

Souzay et environs, 1877		140 à	150
Id. 1878		» à	»
Champigny, 1878	1re qualité	200 à	215
Id.	2e id.	140 à	150
Id. 1877	1re id.	» à	»
Id.	2e id.	» à	»
Varrains, 1877		» à	»
Varrains, 1878.		» à	150
Bourgueil, 1878	1re qualité	» à	160
Id.	2e id.	» à	140
Id., 1877.	1re id.	» à	»
Id.	2e id.	» à	»
Restigné 1878.		» à	140
Id. 1877, ...		» à	»
Chinon, 1878.	1re id.	» à	140
Id.	2e id.	» à	130
Id. 1877	1re id.	» à	»
Id.	2e id.	» à	»

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 9 novembre 1879.

Versements de 106 déposants (16 nouveaux), 19,712 fr. 95 c.

Remboursements, 6,127 fr. 91 c.

M. **Félix Hütt** prévient qu'il traînera en *Police correctionnelle* les personnes (dans le genre de *celle* qui s'est présentée hier à son domicile, 73, rue d'Orléans) qui tiendraient des propos outrageants sur son compte.

Voici le sommaire du dernier numéro de *l'Univers illustré* :

TEXTE : Courrier de Paris, par Gérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Louis Reybaud, par X. D. — Théâtres, par Gérôme. — Mohammed-Tewfik-Pacha, khédive d'Égypte, par S. L. — Le nouveau pont de Tolbiac, à Bercy, par Ch. Murato. — Courrier du Palais, par Maître Guérin. — Nouvelles expériences de torpilles, par H. Vernoy. — *Les Belles Amies de M. de Talleyrand*, par Mme Mary Summer (suite). — Une promenade en Californie, par R. Bryon. — *Françoise*, par A. de Pontmartin (suite). — Types populaires à Rome, par R. B. — Bulletin financier. — Courrier des Modes, par Mme Iza de Cérigny. — Échecs.

GRAVURES : S. A. Mohammed-Tewfik-Pacha, nouveau khédive d'Égypte. — M. Louis Reybaud, membre de l'Institut, décédé le 29 octobre. — Paris : travaux de construction du pont de Tolbiac. — Nouvelles expériences de torpilles, à Portsmouth. — Théâtre de la Renaissance : *La Jolie Persane*, opéra-comique en trois actes, de MM. Leterrier et Vanloo, musique de M. Ch. Lecoq. — Le tombeau du général de La Moricière, dans la cathédrale de Nantes : cérémonie de la bénédiction. — Une promenade en Californie (cinq gravures). — *Un Baptême sous le Directoire*, tableau de M. *F.* Kaemmerer. — Types populaires à Rome. — Rébus.

Abonnements (Paris et départements), 1 an, 22 fr. ; 6 mois, 11 fr. 50 ; 3 mois, 6 fr. — Bureaux : rue Auber, 3, place de l'Opéra.

ALMANACH DE L'UNIVERS ILLUSTRÉ

Pour 1880 — 23e Année.

Élégante brochure de 64 pages, format colombier, avec couverture dessinée par Ferdinandus et imprimée en couleur.

Nombreuses gravures et texte intéressant sur tous les événements de l'année : Faits militaires, portraits de célébrités, scènes de pièces en vogue, fêtes et cérémonies, revue comique par Cham, etc.

50 CENTIMES.

Envoi franco dans les départements : 60 cent.

En vente : Aux Bureaux de l'*Univers illustré*, Librairie Calmann Lévy, 3, rue Auber ; à la Librairie Nouvelle, boulevard des Italiens, 15, et chez tous les libraires et marchands de journaux.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et Cie, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres *personnelles* et ne portant aucune indication extérieure.

12e ANNÉE.

LE MONITEUR

DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE

Paraît tous les Dimanches

en grand format de 16 pages.

Résumé de chaque numéro :

Bulletin politique. — Bulletin financier. Revue de toutes les valeurs de la Bourse. Recettes de chemins de fer. Correspondances étrangères, Coupons échus, appels de fonds. Cours des valeurs en banque et en bourse, Revue des Charbonnages. Bulletin agricole.

4 fr. par AN. — 4 fr. par AN.

Liste des tirages. Vérification des numéros sortis. Réponse aux abonnés par journal. Renseignements financiers.

PRIME GRATUITE

MANUEL DES CAPITALISTES

Un fort volume de 500 pages in-8°,

Ouvrage le plus complet qui existe, contenant l'historique de toutes les valeurs.

ABONNEMENT D'ESSAI

Pour mettre tout le public à même de faire la comparaison avec les autres journaux financiers.

2 *Francs la 1re Année*

Avec droit à la prime gratuite.

PARIS, 7, rue Lafayette, PARIS.

Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

rendues sans médecine, sans purges et sans frais par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dyssenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — Borrel, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Curé N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. Léon Peyclet, instituteur à Cheyssoux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La *Revalescière chocolatée*, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. *franco*. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; Gondrand; Besson, successeur de Texier; J. Russon, épicier, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C° (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR	ARRIVÉES A POITIERS	ARRIVÉES A ANGERS
6 h. 25 matin.	10 h. 30 matin.	
8 10 —		10 h. 54 matin.
1 25 soir.	4 50 soir.	
4 55 —		9 45 soir.
7 40 —	11 35 —	

DÉPARTS DE POITIERS	ARRIVÉES A MONTREUIL	ARRIVÉES A SAUMUR
5 h. 50 matin.	8 h. 52 matin.	9 h. 48 matin.
10 45 —	5 14 soir.	6 25 soir.
12 15 soir.	3 35 —	4 15 —
6 45 —	10 22 —	11 » —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 48.

P. GODET, *propriétaire-gérant.*

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 NOVEMBRE 1879.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %.	81 10	» »	» 50
3 %. amortissable	88 30	» »	» 10
4 1/2 %.	113 »	» »	» »
5 %.	115 35	» »	» 15
Obligations du Trésor.	514 50	» »	» 50
Dép. de la Seine, emprunt 1857	240 »	» »	» »
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	513 »	3 »	» »
— 1865, 4 %.	530 »	» »	» »
— 1869, 3 %.	407 »	» »	3 »
— 1871, 3 %.	402 »	» »	1 »
— 1875, 4 %.	514 »	» »	6 »
— 1876, 4 %.	518 »	» »	1 »
Banque de France	3360 »	» »	5 »
Comptoir d'escompte.	850 »	5 »	» »
Crédit agricole	» »	» »	» »

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
Crédit Foncier colonial	470 »	» »	5 »
Crédit Foncier, act. 500 f.	1035 »	» »	2 50
Obligations foncières 1877	377 »	2 50	» »
Soc. gén. de Crédit industriel et commercial.	697 50	» »	» »
Crédit Mobilier	572 50	» »	7 50
Crédit foncier d'Autriche	697 50	» »	2 50
Est	715 »	5 »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée	1130 »	» »	» »
Midi.	868 75	» »	» »
Nord	1460 »	» »	7 50
Orléans	1145 »	» »	2 50
Ouest	765 »	» »	5 »
Compagnie parisienne du Gaz.	1295 »	» »	» »
C. gén. Transatlantique	605 »	» »	2 50

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
Canal de Suez	700 »	5 »	» »
Crédit Mobilier esp.	» »	» »	» »
Société autrichienne.	530 »	» »	» »
OBLIGATIONS.			
Orléans	386 »	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	383 »	» »	» »
Est	385 »	» »	» »
Nord	390 »	» »	» »
Ouest	381 »	» »	» »
Midi.	381 »	» »	» »
Paris (Grande Ceinture).	377 »	» »	» »
Paris-Bourbonnais	383 »	» »	» »
Canal de Suez.	570 »	» »	» »

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes	du matin,	express-poste.
6 —	15 —	—	(s'arrête à Angers).
8 —	56 —	—	omnibus-mixte.
1 —	25 —	soir,	—
3 —	32 —	—	express.
7 —	15 —	—	omnibus.
10 —	37 —	—	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	26 minutes	du matin,	direct-mixte.
8 —	21 —	—	omnibus.
9 —	40 —	—	express.
12 —	40 —	soir,	omnibus-mixte.
4 —	44 —	—	omnibus-mixte.
10 —	28 —	—	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de Me MÉHOUAS, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

A Saumur, en l'étude et par le ministère de Me Méhouas, notaire,

Le samedi 22 novembre 1879, à midi,

DES IMMEUBLES

Dont suit la désignation.

1° UNE MAISON, située à Saumur, rue du Pressoir-Saint-Antoine, composée de caves, deux chambres à feu au rez-de-chaussée, corridor et escalier au premier étage, deux chambres et cabinets, deux greniers, servitudes, cour et jardin; le tout couvrant une superficie de 3 ares 20 centiares, joignant au levant la rue du Pressoir-Saint-Antoine, au midi M. Hurtault, au couchant le chemin de fer, au nord M. Monmousseau.

2° Vingt-deux ares environ de vigne, au canton des Marigrolles, commune de Saumur, joignant au levant M. Monmousseau, au nord M. Fourneau ou ses représentants.

3° Cinq ares 50 centiares environ de vigne rouge, au canton de la Grotte, commune de Saumur, avec une portion de grotte, joignant au levant M. Morancé, au nord M. Monmousseau et au couchant M. Mariet.

4° Cinq ares 50 centiares environ de vigne blanche, au même canton, même commune, joignant au levant les héritiers Verrier, au couchant M. Doval, Paul, au nord M. Guibert.

5° Deux caves en roc, situées au Clos-Bonnet, commune de Saumur; avec les droits de pressurage et puisage y attachés, éclairées par des puisards communs.

La première joignant d'un côté M. Mariet et la seconde M. Doval.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à Me Méhouas, notaire, et à Me Bourasseau, huissier, à Saumur. (603)

Etude de Me LAUMONIER, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

En l'étude,

Le dimanche 16 novembre 1879, à midi,

DE LA PROPRIÉTÉ LELIÈVRE

Sise à Distré, comprenant :

Maison, cour avec entrée de porte cochère, vastes caves, jardin avec pavillon et clos de vigne, d'une contenance de 30 ares environ.

On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser à Me Laumonier.

A VENDRE

BONNE BOULANGERIE

ET CABARET

Dans la même maison.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE JOLIE MAISON

Sise au Pont-Fouchard,

Avec jardin anglais clos de murs, espaliers bien affruités;

Salon, salle à manger, plusieurs chambres à coucher, servitudes, caves, pompe, etc.

S'adresser à M. Bouchard-Rineau, au Pont-Fouchard. (45)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

APPARTEMENT COMPLET

Au premier étage,

AVEC CAVE ET GRENIER

Rue d'Orléans, 73.

S'adresser dans ladite maison.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

Ou pour la Saint-Jean prochaine,

PORTION DE MAISON

S'adresser à Saint-Joseph, rue Haute-Saint-Pierre.

A LOUER

GRANDE ET BELLE CAVE

Hors d'inondation,

Rue de l'Hôtel-Dieu, n° 1.

S'adresser à M. E. Plessis, même maison.

A VENDRE

JOLIE PETITE VOITURE

A quatre roues.

S'adresser au bureau du journal.

PUITS FORÉS

Ces PUITS peuvent se creuser en toutes saisons, dans les terrains d'alluvion, sables et quelques tufs.

Dans les caves, dans un espace de deux mètres carrés, sans compromettre la solidité de la maison.

S'adresser à M. C. CARRIÈRE, pompier à La Menitré (Maine-et-Loire).

INJECTION BROU

Hygiénique, Infaillible et Préservative.—La seule guérissant sans lui rien adjoindre. *30 ans de succès.* — Se vend dans toutes les bonnes Pharmacies de l'univers et, à Paris, chez **J. FERRÉ, Pharmacien, 102, rue Richelieu,** Successeur de **BROU.**

Me BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, **demande un petit clerc.**

J. LALOY'S PATENT HORSE CLIPPER

Tondeuse pour Chevaux

MOSBACH AMY & Cie

Concessionnaires des Brevets français et étrangers

159, rue Saint-Maur

USINE A VAPEUR

Cette Tondeuse est la SEULE qui fonctionne par un double mouvement alternatif de coupage en biais, système reconnu supérieur à tous ceux employés jusqu'à ce jour.

La tonte est belle, régulière, et aucun poil ne reste après le passage de la Tondeuse.

De nouveaux perfectionnements ont été apportés dans la fabrication entreprise par nous cette année, et la machine que nous offrons maintenant est aussi parfaite que possible.

Fortes remises au commerce.

SE TROUVE

dans toutes les Quincailleries.

SUCCÈS ASSURÉ

Guérison infaillible des coups, contusions, chutes, douleurs intérieures, par le Bol Vulnéraire **Coustard**, dit **Bol de chute.**

Envoi *franco*, contre 1,05, timbres ou mandat. — Besnard, pharmacien, rue Saint-Laud, 18, à Angers.

Dépôt dans toutes Pharmacies.

INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUMÉ, de Châteauroux.

Traitement gratuit pour les pauvres.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1872; Londres, 1862; Paris, 1855, 1867, 1878, etc.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez Mme Ve **Lardeux**, *coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.*

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — Mme Ve Lardeux a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

LA VELOUTINE

EST UNE

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth

PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU

Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

Librairie E. DEZÉ, rue Saint-Jean et place du Marché-Noir, SAUMUR.

NOTICES ARCHÉOLOGIQUES

Par G. D'ESPINAY,

Conseiller à la Cour d'Appel d'Angers, Officier d'Académie, Membre de l'Académie de Législation de Toulouse, Président de la Commission Archéologique de Maine-et-Loire, Membre de la Société Française d'Archéologie et de l'Institut des Provinces.

Première série :

MONUMENTS D'ANGERS

Deuxième série :

SAUMUR ET SES ENVIRONS

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Chaque série se vend séparément.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRE,